PLU

Plan Local d'Urbanisme

Commune de **WALDOLWISHEIM**

Plan de zonage

1/2000

MODIFICATION N°1

APPROBATION

Vu pour être annexé à
La délibération du
13 février 2014
A Waldolwisheim
Le 13 février 2014

Le Maire Marc WINTZ

CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA — Désignation de zone
- Aa — Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1 — Numéro
- 15 — Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir
- Zone non aedificandi (oleoduc et gazoduc)

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire
1	Accès depuis la rue Principale à la zone agricole (largeur 9 mètres)	Commune
2	Accès à la zone AUr ouest depuis la rue Principale (largeur 9 mètres)	Commune
3	Accès à la zone AU centrale depuis la rue de la Côte (largeur 7 mètres)	Commune
4	Accès à la zone AU centrale depuis la rue de Dettwiller (largeur 7 mètres)	Commune
5	Accès à la zone AUr (largeur 7 mètres)	Commune
6	Accès à la zone agricole (largeur 4 mètres)	Commune
7	Accès à la zone AUr depuis la rue de la Forêt (largeur 7 mètres)	Commune